

Le génocide des Tutsis au Rwanda

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

INFORMATIONS DE BASE

Superficie : 26338 km²

Situation géographique: Petit pays bordé au Nord par l'Ouganda, au Sud par le Burundi, à l'Est par la Tanzanie, à l'Ouest et au Nord par la République démocratique du Congo.

Capitale: Kigali

Population: 13.276.517 habitants (2022)

Langues officielles : Kinyarwanda, Français, Anglais, Swahili.

Religions: Liberté de culte. Le Christianisme est majoritaire

Ressources économiques: agriculture de subsistance, exportation de thé et de café, mines de tantale, tourisme.

Politique: République présidentielle.

Président actuel: Paul Kagamé, à la tête du FPR (Front patriotique rwandais) élu par le Parlement en 2003 puis réélu en 2010 et en 2017.

LE GENOCIDE - FAITS IMPORTANTS

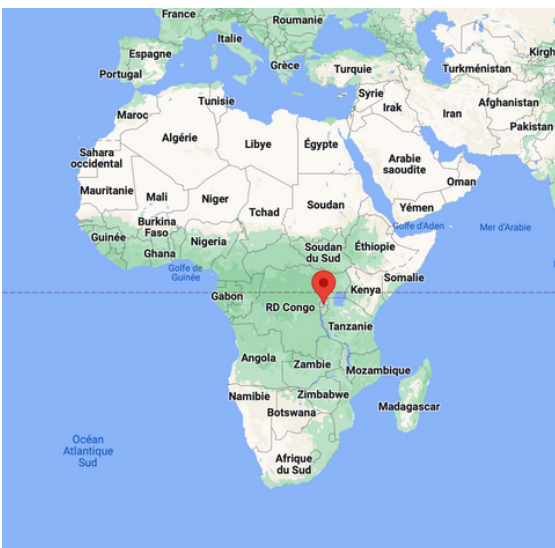
Quand ? D'avril à juillet 1994.

Où ? L'ensemble du territoire rwandais

Les victimes ? Les Tutsis et les Hutus modérés

Combien de victimes ? +/- 1.000.000 victimes

Par qui ? L'entourage du président rwandais Habyarimana, la garde présidentielle, les milices Interahamwe



Google map



CIA World Factbook

AVANT LE GÉNOCIDE

AU 19ÈME SIÈCLE

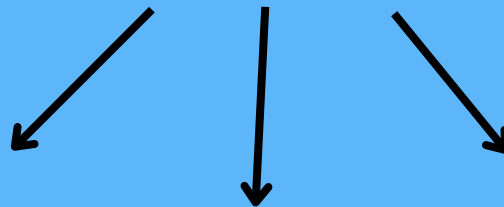
Mise au point d'un système de centralisation politique réalisé par Les Mwamis.

1 seul clan royal TUTSI
domine tout le pays
le roi est le Mwami



21 entités régionales (clans hutus et tutsis)

3 chefs par entité



Chef des troupeaux

Chef des terres

Chef de l'armée (souvent un prince)

Les termes hutu, tutsi et twa désignent des catégories socioprofessionnelles.

Les Hutus sont surtout agriculteurs

Les Tutsis, éleveurs

Les Twas, potiers et artistes.

Mais tous parlent la même langue, le Kinayarwanda. Tous ont les mêmes coutumes et honorent le même dieu, "Imana" et étaient unis par les liens de mariage et de voisinage.

AVANT LE GÉNOCIDE

1884 - LA COLONISATION PAR L'ALLEMAGNE

Attribution du Rwanda à l'Allemagne lors de la *Conférence de Berlin* qui définit les règles de partage de l'Afrique entre les nations européennes.

L'OCCUPATION MILITAIRE DE LA BELGIQUE

- 1923:

A la suite de la défaite de l'Allemagne lors de la Première guerre mondiale, la Belgique reçoit un mandat de la Société des Nations (SDN) pour administrer le Ruanda - Urundi (territoires du Rwanda et du Burundi)

A partir de ce moment, les administrateurs coloniaux et les missionnaires introduiront le concept de race et définiront dès lors la population rwandaise selon des critères ethniques selon "l'hypothèse hamitique" (*la race des hamites serait un sous-groupe issu de la race caucasienne, considérés comme supérieurs aux autres populations de l'Afrique noire et subsaharienne*).

Deux races principales seront créées suivant l'anthropométrie, celle des Twa restant minoritaire:

➡ Les **TUTSIS** deviennent la race "supérieure", avec une intelligence supérieure et comparés à des "Européens noirs" .

➡ Les **HUTUS** deviennent la race "inférieure", comparés à des Nègres bantous et cantonnés au rôle d'agriculteurs.

Les Tutsis auront un accès privilégié à l'école et aux études supérieures. L'objectif des administrateurs coloniaux est de former des cadres administratifs sous la forme d'une petite élite tutsie locale qui pourra administrer le pays en collaboration avec les colons.

Par ailleurs, le rôle de chefs territoriaux surtout représenté par les Hutus est supprimé.

Les missionnaires, quant à eux, s'octroient le monopole du commerce du bois et des étoffes ainsi que celui de l'enseignement.

- 1926:

L'administration belge établit des réformes qui suppriment les hiérarchies du lignage et du coup le système monarchique. Celui-ci est désacralisé.

Le pays se bureaucratise. Les Hutus sont de plus en plus discriminés et exclus de presque toutes les instances du pays.

AVANT LE GÉNOCIDE

- 1931:

L'administration belge introduit un livret ou carte d'identité indiquant l'appartenance ethnique de chaque individu (Tutsi, Hutu, Twa).

- 1934:

Ouverture d'un recensement national de la population sur des critères ethniques.

- A partir de 1950:

Les élites tutsies réclament, comme dans beaucoup d'autres pays africains, l'indépendance et la révision de la convention avec les missions catholiques ayant le monopole de l'enseignement.

- 1957:

Publication du "Manifeste des Bahutus" qui:

- dénonce les monopoles politique, économique, social et culturel des Tutsis
- réclame la démocratie
- revendique la domination de la majorité hutue.

En réaction, l'Eglise catholique, toute puissante, intensifie la division entre les Tutsis et les Hutus. La Belgique, afin de préserver ses privilèges et ayant peur de l'arrivée au pouvoir d'une élite Tutsie, change radicalement d'attitude et inverse son discours:

➔ Les Tutsis deviennent une minorité d'envahisseurs hamites.

- 1959:

La Belgique et la Communauté internationale soutiennent la "révolution sociale du Parmehutu", parti fondé par Grégoire Kayibanda.

Cette révolution sera l'initiatrice d'une série de massacres de Tutsis et d'exils de milliers de ceux-ci vers les pays voisins.

- 1961:

La Monarchie est abolie. Grégoire Kayibanda est élu Président de la République.

- 1er juillet 1962:

L'indépendance du Rwanda est proclamée.

AVANT LE GÉNOCIDE

- 1963:

Incursion de réfugiés tutsis à la frontière rwandaise.

C'est un prétexte pour le pouvoir hutu en place pour renforcer les mesures de discrimination envers les Tutsis et pour perpétrer des massacres et des représailles massives.

- 1973:

Les "Comités de salut public" organisent des purges contre les Tutsis qui sont chassés des écoles, des universités, des séminaires, de la fonction publique et de l'armée.

Mise en place d'une propagande officielle:

➔ un TUTSI = un étranger qui a opprimé le peuple hutu pendant des siècles.

LE COUP D'ETAT DE J. HABYARIMANA

- Juillet 1973:

Juvénal Habyarimana, commandant en chef de l'armée, soutenu par les Hutus du Nord et par son parti, le MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement), organise un coup d'Etat.

Il devient Président de la Deuxième République.

Face aux sources de tensions politiques de la part des Hutus du Sud et face aux tensions armées avec les Tutsis réfugiés dans les pays limitrophes du Rwanda, le nouveau président tente de rassembler les Hutus autour du problème ethnique et du mythe du Tutsi "assoiffé de pouvoir".

- 1975:

Le pouvoir de J. Habyarimana est fort et décentralisé grâce:

-au parti unique, le MRND

-la limitation de l'accès des Tutsis aux emplois et aux écoles (85% pour les Hutus, 14% pour les Tutsis, 1% pour les Twas)

-à l'appui du régime par la France et la Belgique

-aux accords de coopération militaire entre la France et le Rwanda (assistance et instruction militaire, techniques d'interrogatoire et de contrôle de la population civile).

AVANT LE GÉNOCIDE

LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS

- 1987:

Création du FPR (Front patriotique rwandais) en Ouganda par les exilés tutsis. Ce mouvement se dote d'une branche armée, l'APR (Armée patriotique rwandaise) composée notamment de Hutus modérés, opposés au régime d'Habyarimana.

L'objectif principal du FPR est le retour des réfugiés au Rwanda.

- 1990:

Le FPR franchit la frontière du Rwanda. Il envahit le Nord-Est du Rwanda.

La contre offensive des FAR (Forces armées rwandaises) et des pays alliés au régime du Président (Zaïre, Belgique, France) est radicale et neutralise l'avancée du FPR.

- 1991:

La société civile rwandaise se soulève contre le régime. Les mouvements de protestation forcent le président Habyarimana à concéder au multipartisme.

Parallèlement le régime diffuse une propagande contre les Tutsis surnommés "Les envahisseurs tutsis" et qui deviennent responsables de tous les maux (accaparement des finances, du commerce, des écoles, de l'emploi..).

L'objectif du pouvoir en place est de jouer la carte ethnique à nouveau dans le but de susciter une prise de conscience identitaire de la part du peuple hutu. Ceci permettant d'éluder les problèmes posés par les questions économiques et le régionalisme.

L'organe de propagande développé est le journal "Kangura" qui publie une charte raciste, "Les dix commandements des Bahutus".

- 1992:

Le MRND transforme les mouvements de jeunesse en milice militaire et idéologiquement formée. Ces milices seront notamment formées par des officiers français. Elles deviendront les "Interahamwes".

- 1993:

Des tueries et des expéditions punitives locales contre les Tutsis sont organisées par les autorités centrales et locales.

La propagande se renforce par la création de la Radio-Télévision Libre des Mille Collines (RTL). Celle-ci diffuse en continu des messages idéologiques contre le FPR et les Tutsis.

L'objectif est de provoquer la peur des Hutus envers ceux-ci et de préparer le génocide des Tutsis qui pourra alors être perçu comme une mesure de légitime défense.

AVANT LE GÉNOCIDE

LES ACCORDS DE PAIX D'ARUSHA

- Avril 1992:

Un gouvernement de coalition est formé pour le retour à la paix.

Des rencontres sont organisées à Arusha, en Tanzanie. Cinq accords de paix y seront signés à partir de juillet 1992.

Ces accords prévoient à terme l'intégration politique et militaire des différents partis internes (à l'exception des partis ouvertement racistes anti-Tutsi) et externes du Rwanda (le FPR) ainsi que le départ des troupes françaises (à partir d'août 1992)

- Octobre 1993:

Le Conseil de sécurité de l'ONU crée une Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR) afin de :

- veiller à la bonne application des accords de paix signés à Arusha
- assurer la sécurité des civils.

MAIS les Partis extrémistes hutus forment une coalition, HUTU POWER, contre les accords de paix. Ils arment les milices et les civils.

Le 21 octobre, le président burundais, M. Ndadaye, est assassiné par des officiers tutsis. Cette information sera exploitée par les Hutus radicaux du Rwanda.



La mécanique génocidaire se met en place.

La communauté internationale feint d'ignorer la menace et ne bouge pas.

LE GÉNOCIDE

- 6 avril 1994, au soir:

L'avion du président Habyarimana en provenance d'Arusha, et transportant également le président burundais, est abattu au-dessus de Kigali.

- 7 avril 1994:

La Première ministre hutue modérée, Agathe Uwilingiyimana, est assassinée ainsi que les 10 casques bleus belges qui la protégeaient. D'autres ministres dans l'opposition au régime sont également tués.

C'est le début des massacres à grande échelle.

Les milices hutues Interahamwes et les Forces armées rwandaises (FAR) massacrent les "Inyenzi" (les "cafards" en désignant les Tutsis) ainsi que les Hutus opposants au régime ou refusant de participer aux tueries.

Les Interahamwes deviennent une machine à tuer.

- 9 avril 1994:

La France et la Belgique évacuent les expatriés.

Les massacres s'étendent à tout le pays.

- 14 avril 1994:

A la suite de l'assassinat des casques bleus, la Belgique se retire de la MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda) qui est incapable d'arrêter le bain de sang.

- 21 avril 1994:

Le Conseil de sécurité réduit les effectifs de la MINUAR à 270 hommes sur le terrain.

- 23 juin 1994:

Début de l'opération humanitaire Turquoise menée par la France mais très controversée étant donné son attitude ambivalente par rapport aux génocidaires.

- 4 juillet 1994:

Le Front patriotique rwandais (FPR) s'empare de Kigali et met fin au génocide de plus d'un million de victimes. Le FPR provoquera simultanément l'exode de milliers de Hutus vers les pays voisins et le Zaïre particulièrement.

- 17 juillet 1994:

La fin des combats est proclamée par le FPR.

APRÈS LE GÉNOCIDE

Après le génocide, 3 niveaux différents de pouvoir se sont mis en place pour rendre justice aux victimes du génocide:

- Au niveau international avec la création, le 8 novembre 1994, par l'ONU d'un Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) à Arusha. Ce sera le 1er tribunal à reconnaître le viol et les violences sexuelles comme armes et actes de génocide.
- Au niveau national avec le jugement des crimes par les tribunaux classiques.
- Au niveau des communautés villageoises avec la création de Tribunaux ordinaires basés sur la justice participative, les GACACA. Plus de 2 millions de Rwandais "ordinaires" y comparaîtront.

Le gouvernement abolit la mention de l'ethnie sur la carte d'identité

Aujourd'hui, Paul Kagamé, le président, leader du FPR est à la fois aimé et détesté, développant une politique plutôt autoritaire tout en tentant une politique de réconciliation nationale basée sur la rééducation aux valeurs de tolérance, de paix et de respect des droits de l'homme.



Dominique Ndahimana : persécuteur (à gauche)

Cansilde Munganyinka : survivante
NDAHIMANA : « Le jour où j'ai pensé à demander pardon, je me suis senti soulagé et soulagé. J'avais perdu mon humanité à cause du crime que j'ai commis, mais maintenant je suis comme n'importe quel être humain. MUNGANYINKA : « Après avoir été chassée de mon village et que Dominique et d'autres l'ont pillé, je suis devenue sans abri et folle. Plus tard, quand il m'a demandé pardon, j'ai dit : « Je n'ai rien pour nourrir mes enfants. Allez-vous m'aider à élever mes enfants ? Allez-vous leur construire une maison ? » La semaine suivante, Dominique est venu avec des rescapés et d'anciens prisonniers qui ont perpétré le génocide. Ils étaient plus de 50 et ils ont construit une maison pour ma famille. Depuis, je commence à me sentir mieux.

New York Times magazine- Portraits of reconciliation

MEFIANCE OU RÉSISTANCE, UN CHOIX SUR LE FIL ?

LE CHOIX DE SUIVRE UN MOUVEMENT DE VIOLENCE SANS RÉFLÉCHIR

Le génocide des Tutsis a mis en exergue la capacité de l'être humain à tuer ses proches en ignorant sa propre conscience.

Comment cela est-il possible?

Jacques Roisin, docteur en psychologie, psychanalyste et maître de conférence à la Faculté de Droit et de Criminologie de l'Université de Louvain a tenté d'expliquer ce processus dans son ouvrage, *Dans la nuit la plus noire se cache l'humanité. Récits des justes du Rwanda*, édité chez Les Impressions nouvelles en 2017.

Tout d'abord, ici au Rwanda, la fabrication de la haine envers les Tutsis s'est construite en exploitant la pauvreté des citoyens, en transformant une crise politico-économique en tensions à caractère identitaire.

Les politiciens ont basé leur processus de déshumanisation d'une partie de la population en remplaçant les idéaux moraux, empreints d'éthique et de limites par des idéaux narcissiques, personnels.

Le discours fanatique politique a mobilisé une "identité imaginaire commune de type narcissique et de la haine des différences"(p.276).

L'obsession fanatique pour l'identique est caractéristique des épurations ethniques. Les combattants vérifient les signes d'appartenance absolue au groupe. L'autre, celui qu'on ne "reconnaît" pas est à éliminer. C'est l'exclusion radicale.

Par ailleurs, le discours fanatique incitant à l'extermination fait souvent porter à celui à "abattre" des intentions propres aux auteurs de paroles haineuses. Les positions du coupable et de la victime sont interverties.

Nous en venons dès lors à la croyance aveugle qui résiste aux arguments de la raison. Ainsi une affirmation présentée comme une vérité absolue peut être contredite par une affirmation opposée à un autre moment et être acceptée par ceux qui suivent aveuglément les porteurs de discours fanatiques.

Dès lors, ceux qui ont tué étaient-ils réellement responsables de leurs actes?

" L'aptitude de chacun à se sentir intimement mobilisé par des discours fanatiques ne peut nullement déresponsabiliser celui qui se laisse emporter par les croyances que ces discours véhiculent et qui les prolongent dans des actes meurtriers. L'implication subjective inclut les influences et le choix." (p. 285)

Il est cependant clair que parfois la liberté de choisir est réduite à néant. A certains moments, une personne est contrainte d'exécuter un ordre sous peine d'être éliminée également. C'est l'extrême destitution de la dignité humaine qui met en face d'un choix impossible à faire.

Alors comment certains ont-ils choisi de ne pas tuer et de sauver?

Selon Jacques Roisin, cela dépendrait des valeurs inculquées au sein de la famille. L'humanisme, la bienveillance, l'empathie vécus et nourris au quotidien par une personne depuis sa plus tendre enfance favoriserait l'absence d'hésitation et l'immédiateté de la décision d'aider dans l'urgence, la détermination dans la conduite d'aide, le courage face au danger, le désintéressement de l'acte. Beaucoup de "Justes" ont expliqué avoir réagi en lien avec l'histoire de leurs parents qui eux-mêmes avaient déjà aidé, caché ou sauvé d'autres personnes auparavant. Un être humain reste un être humain. Les discours fanatiques ne les avaient pas atteints.

En réaction à ces actes sombres, est née la solidarité humaine de manière inattendue et qui s'est opérée à différents niveaux:

- les opposants déclarés au régime
- les résistants dans le sens ici du sauvetage des personnes par notamment des luttes armées
- les sauveteurs et leurs petites mains silencieuses qui ont tenté de soustraire des personnes à l'extermination en les cachant ou en les aidant à fuir
- Les refusants qui ont refusé explicitement d'obtempérer aux ordres assassins qui leur étaient donnés. Ils se sont abstenus de participer à des exactions sans pour autant s'impliquer dans quelque acte de résistance ou de sauvetage.
- Les Justes qui ont risqué leur vie pour en sauver d'autres, menacées du crime de génocide.

Parallèlement des personnes comme Béatrice Mukamulindwa (<https://ccmes.org/?lang=fr>), qui nous a offert son témoignage, tente au quotidien, de réunir les familles dont les membres ont été séparés durant le génocide. Elle a choisi la mise en lien plutôt que la vengeance.

En conclusion

"Le courage consiste à faire ce que l'on estime devoir faire, même en situation de danger, dans la mesure où on est capable de le faire." (p. 322).

"L'humanité s'éprouve dans des gestes, mimiques, attitudes autant que par les mots, lorsqu'ils montrent que l'autre, comme soi, est digne de recevoir de la considération, de la bienveillance et de la compassion qui dépasse la simple empathie" (p.324).

Et nous?

Où en sommes-nous de notre humanité? De notre courage? De notre lâcheté? De notre manque d'humanité? De notre propre sens moral? De nos valeurs authentiques?

POUR ALLER PLUS LOIN

SOURCES DES REPÈRES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie reprend des ouvrages concernant l'histoire du Génocide des Tutsis, cependant le sujet ici étant le regard que l'on porte sur cet "autre", un regard méfiant ou compatissant, la bibliographie est centrée sur ce sujet.

Vous trouverez par exemple sur le site www.lahainejedison.be, une bibliographie plus générale au niveau historique.

LIVRES ET ESSAIS

- BRAECHMAN (Colette), *Rwanda, histoire d'un génocide*, Paris, éd. Fayard, 1994.
- BRAECHMAN (Colette), *Terreurs africaines: Burundi, Rwanda, Zaïre: les racines de la violence*, Paris, éd. Fayard, 1996
- BRINCKER (Virginie) (dir.), *Enseigner le génocide des Tutsis au Rwanda de la fin du collège à l'université*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2017.
- BUYSSE (Martin), *Muzungu*, Léchelle, éd. Zellige, 2019.
- CHRETIEN (Jean-Pierre), *L'invention de l'Afrique des Grands Lacs. Une histoire du XXe siècle*, Paris, éd. Karthala, 2010.
- CHRETIEN (Jean-Pierre), *Aucun témoin ne doit survivre*, Paris, éd. Karthala, 1999.
- CHRETIEN (Jean-Pierre) et KABANDA (Marcel), *Rwanda, racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, éd. Belin, 2013.
- CHRETIEN (Jean-Pierre) et KABANDA (Marcel), *Rwanda, les médias du génocide*, Paris, éd. Karthala, 2002.
- Collectif B. MUKAMULINDWA, A. de FONVENT, Ch. LANGE, Y. GABRIEL, *Retisser l'espoir*, Liège, éd. CCMS, 2019.
- CORNEILLE, *Là où le soleil disparaît*, Paris, XO éd. , 2016.
- FAYE (Gaël), *Petit pays*, Paris, éd. Grasset, 2017.
- KAYITARE (Pauline), *Tu leur diras que tu es Hutue. A 13 ans, une Tutsie au cœur du génocide rwandais*, Bruxelles, GRIP, éd. André Versaille, 2000.
- KIMONYO (Jean-Paul), *Rwanda, un génocide populaire*, Paris, éd. Karthala, 2008.
- ROISIN (Jacques), *Dans la nuit la plus noire se cache l'humanité. Récits des justes du Rwanda*, Bruxelles, éd. Les Impressions nouvelles, 2017.
- VANDERMEERSCH (Damien), *Comment devient-on génocidaire?*, Bruxelles, éd. GRIP, 2003.

SITES

- <http://descendresdanslatete.be/>
- <http://genocidearchiverwanda.org.rw/index.php>
- <http://www.hrw.org/fr/africa/rwanda>
- <https://www.lahainejedisonn.be/>
- <http://www.memorialdelashoah.org/rwanda>
- <https://museeholocauste.ca/fr/ressources-et-formations/le-genocide-des-tutsi-au-rwanda/>
- <http://proces-genocide-rwanda.fr/arret-officiel-de-la-cour-dassises>
- <https://www.un.org/fr/preventgenocide/rwanda/>

DOCUMENTAIRES/PODCASTS/PIECES DE THÉÂTRE

- *Inkotanyi: Paul Kagame et la tragédie rwandaise*, réalisé par Christophe COTTERET, Wrong Men Productions, France-Belgique, 2017, 126'
- *Mon voisin, mon tueur*, réalisé par Anne AGHION, Gacaca Productions, France-USA, 2009, 80'
- Pièce de théâtre et documentaires: *Rwanda 94*, Le Groupov, 2000.
Coffret DVD: <https://www.groupov.be/index.php/film/show/id/7>



Avec le soutien de la Cellule
Démocratie ou Barbarie de la FWB

